



UN COUP DE POUCE À L'ESPRIT D'ENTREPRISE

LA MOITIÉ DES BÉNÉFICES DE FUNDS FOR GOOD SERT UNE CAUSE PHILANTHROPIQUE

Funds For Good a été créé par trois entrepreneurs issus du monde de la consultance et de la finance, pour qui l'argent doit être rentable sur un plan non seulement financier, mais aussi sociétal.

Marc Verhaeren, Patrick Somerhausen et Nicolas Crochet ont créé en 2011 une société dont l'objectif est de développer et de distribuer des fonds d'investissement. La moitié des bénéfices — ou, en l'absence de bénéfice, 10% au moins du chiffre d'affaires de la société — va à une «bonne cause». Voilà pour le concept.

La bonne cause

Les entrepreneurs ont choisi pour partenaire MicroStart, un organisme qui accorde des microcrédits d'une valeur de quelques milliers d'euros aux entrepreneurs débutants privés d'accès aux banques traditionnelles. MicroStart réclamant néanmoins un minimum d'apport ou une caution, Funds For Good a créé le fonds philanthropique Generation For Good, qui s'adresse aux entrepreneurs débutants totalement dépourvus de

moyens et susceptibles de trouver porte close même chez MicroStart.

«Nous prêtons sur l'honneur aux starters en qui nous croyons, expose Marc Verhaeren. Ce concept, implanté en France depuis un certain temps déjà, est moins connu en Belgique. Les prêts ne peuvent excéder 5.000 euros. Nous accordons un tiers du capital initial et MicroStart, le reste. Le prêt sur l'honneur est celui qui doit être remboursé en dernier lieu (après trois ans au plus), sans intérêts. Il fait donc plus ou moins office de fonds propres. Nous sommes tous trois convaincus que l'esprit d'entreprise peut aider à sortir de la pauvreté et du chômage. Nous sommes par ailleurs tout disposés à partager notre expertise. C'est la raison pour laquelle MicroStart s'intègre si bien dans le concept. En plus de fournir une aide financière, nous encadrons les indépendants et nous engageons à leur consacrer 25 % de notre temps au moins;

chaque entrepreneur se voit attribuer un coach personnel.» Funds For Good développe actuellement une plateforme informatique par le biais de laquelle les investisseurs et d'autres pourront se proposer comme coach, en fonction de leurs spécialités.

Generation For Good a d'ores et déjà aidé 50 entrepreneurs à mettre le pied à l'étrier. «Un seul d'entre eux semble avoir disparu de la circulation. La fondation pourrait naturellement ne jamais revoir son argent mais l'un dans l'autre, les risques sont plutôt limités. D'après une étude menée par Vlerick, 2 % seulement des microcrédits accordés par MicroStart ne sont pas entièrement remboursés alors qu'en contrepartie, quatre entrepreneurs sur cinq soit mènent à bien leur projet, soit décrochent un emploi salarié.»

Les fonds d'investissement

Bien que le but soit de disposer à terme

PHILANTHROPIE ET RÉDUCTIONS D'IMPÔT

Avantage d'impôt majeur

Soyons clair: investir dans les liquidités ci-contre n'est fiscalement pas avantageux. Si vous recherchez un avantage fiscal, faites préférer un don de 40 euros au moins qui vous donnera droit à une réduction d'impôt de 45% du montant donné. Ce seuil de 40 euros est atteint par année civile et par association. L'organisation bénéficiaire vous délivrera une attestation fiscale que vous utiliserez pour déclarer le don. Les associations autorisées à délivrer une attestation sont référencées sur le site du SPF Finances. Sachez que les réductions ne sont pas illimitées: le total des versements philanthropiques versés par une association peut être supérieur à 10% de votre revenu net.

Avantage d'impôt mineur

Un don est un apport irréversible et définitif, qui n'est jamais vraiment rentable pour son auteur. Pourquoi ne pas songer à donner à la place des parts de sociétés coopératives, comme Alterfin et Incofin, qui accordent des microcrédits à des entrepreneurs dans les pays émergents? Tout investissement de 360 euros au minimum, consenti pour une durée d'au moins cinq ans, dans un projet de ce type, donne droit à une réduction d'impôt de 45%, avec un maximum de 320 euros. Ces coopératives distribuent, par ailleurs des dividendes qui peuvent jusqu'à 190 euros par an, sans être exonérés de précompte mobilier.

d'une véritable gamme, Funds For Good ne propose actuellement que deux fonds. Funds For Good Architect Strategy est un fonds de fonds défensif créé avec la collaboration de Funds For Good, qui investit dans une sélection de 23 fonds de placement, dont six appartiennent à Banque de Luxembourg Investments. Il est géré d'une manière flexible par la Banque de Luxembourg, qui peut en modifier

«Nous prêtons sur l'honneur aux starters en qui nous croyons.»

Marc Verhaeren,
cofondateur
de Funds For Good



les pondérations, détenir plus ou moins de liquidités ou protéger le portefeuille au moyen de produits dérivés, comme des futures. «Le fonds enregistre un rendement annuel de 6% en moyenne depuis sa création, en 2013, s'enthousiasme Marc Verhaeren. La Banque de Luxembourg a diminué ses frais structurels pour nous, parce que notre initiative l'a séduite. L'investisseur paie un total de 1,5% de frais de gestion par an, qui servent à rétribuer à la fois Funds For Good et Banque de Luxembourg Investments. Pour les fonds de placement sous-jacents, nous payons, à l'instar d'autres grands investisseurs, des frais de gestion réduits; quant aux frais de gestion sur les fonds sous-jacents de Banque de Luxembourg Investments, ils sont carrément inexistant.

L'investisseur a-t-il la certitude que son argent ne sert à financer que des investissements durables ou à vocation sociale? «Pour l'instant, le fonds est investi à 95% selon les principes pour l'investissement responsable des Nations unies, qui excluent notamment le secteur des armements controversés et la spéculation alimentaire, mais il faut arriver à 100%. Nous comptons également utiliser comme filtre supplémentaire les principes du Fonds de pension de l'Etat norvégien», détaille Marc Verhaeren.

En avril, la gamme Funds For Good a accueilli un deuxième fonds (qui n'a pas été créé pour l'occasion): le fonds de placement durable Cleantech Strategy, géré par Capricorn Venture Partners et dont l'historique est excellent (plus de 10%

de rendement annuel en moyenne depuis sa mise sur le marché, en avril 2008). Les frais de gestion sont fixés à 1,25%. Il est également possible d'investir dans Cleantech sans l'intervention de Funds For Good mais dans ce cas, le principe philanthropique ne joue pas.

Aux frais de gestion s'ajoutent, en fonction de la banque, des frais d'entrée fixés à 3% au maximum pour le fonds Architect Strategy et à 2% pour le fonds géré par Capricorn. Dans tous les cas, les frais d'entrée échoient à la banque; il s'agit donc de bien les négocier.

Ces fonds sont actuellement assez confidentiels. Architect Strategy est disponible depuis un certain temps déjà chez Keytrade Bank (sans frais d'entrée), tandis que Cleantech peut être souscrit auprès de la banque privée française Banque Transatlantique, active depuis peu en Belgique. Les deux produits devraient être disponibles dès le début de l'an prochain auprès du courtier en ligne BinckBank; quant au fonds de fonds, il devrait en outre intégrer la gamme commercialisée par Deutsche Bank.

L'idée semble faire des émules. BNP Paribas Fortis Private Banking, par exemple, a pris à la mi-2015 une initiative assez semblable: la banque s'est engagée à verser chaque année 0,04% de l'actif du fonds de fonds durables Portfolio Fund of Funds SRI (il s'agit là d'une petite partie des frais de gestion payés par la clientèle) au Venture Philanthropy Fonds de la Fondation Roi Baudouin.

© ILSE DE WITTE